

18 décembre 2024

Régie de l'Énergie
500, boulevard René-Lévesque Ouest
5e étage, bureau 5.100
Case postale 43
Montréal (Québec) H2Z 1W7

À l'attention de Me Carolina Rinfret, Secrétaire de la Régie de l'Énergie

Objet : Dépôt de la première demande de paiement de frais dans le cadre du dossier R-4270-2024

Madame,

Suite à la demande de la Régie, formulée le 22 novembre 2024, demandant le dépôt de la demande de paiement de frais pour les frais engagés préalablement à la décision D-2024-097, vous trouverez ci-joint la demande de paiement de frais d'Union des consommateurs de même que les documents à son soutien.

Union des consommateurs soumet respectueusement que les frais réclamés sont justes et raisonnables dans les circonstances, que sa participation à ce stade du dossier a été pertinente et utile et demande le remboursement complet de ces frais tel que réclamé.

Le tout respectueusement soumis.



Sophie Roussin

Co-directrice générale

Union des consommateurs